



Universités & Territoires

n°165

02/11/2023

Sommaire

■ Pages 3/4 : Programme de la 8^{ème} édition des RDVLE ■ Pages 5/6 : Habitat partagé : une piste trop peu explorée ■ Pages 7/8 : Projet Rebond : un développement rapide ■ Page 9 : FAC-HABITAT : accompagner et créer du lien entre les locataires ■ Pages 10/11 : Quelle santé pour les étudiants d'architecture ? ■ Pages 12/13 : Santé mentale des jeunes : Nightline plonge la « Tête la première » ■ Pages 14/15 : Wifirst : Wifi très haut débit au Crous Antilles-Guyane ! ■ Pages 16 à 18 : Colloque national AVUF : l'ESR de proximité ■ Pages 19/20 : Les trajectoires résidentielles des kapseurs : cas d'étude des KAPS de la métropole lilloise ■ Pages 21/22 : 2023 : deux nouvelles résidences pour l'AREF



« La nouvelle résidence Saint Ouen Liberté de l'Université Paris Dauphine - PSL » - Crédit Nicolas Fagot Studio9

éditorial

Signaux faibles



Par Nicolas Delesque
Directeur de la rédaction

Plongés dans la dernière ligne droite de la préparation des huitièmes *Rendez-vous du Logement étudiant*, nous avons porté un regard particulièrement intéressé sur les dernières annonces, les plus récentes, des ministres concernés par le logement étudiant.

Or, à ce titre, lors de la séance de questions au gouvernement de l'Assemblée nationale, mardi 24 octobre, la Ministre de l'Enseignement supé-

rieur et de la Recherche Sylvie Retailleau a indiqué en ces termes qu'un travail en commun était mené avec le Ministère chargé du logement : « *Le logement pâtit aujourd'hui de la crise du foncier, mais nous identifions actuellement, avec M. le ministre délégué chargé du logement, le foncier disponible pour conduire le plan à son terme.* » Une annonce qui succédait au triste constat suivant : « *En 2018, le gouvernement a lancé le plan «60 000 logement étudiants», et 30 000 logements ont été créés.* » Ce travail en commun a donc pour but de relancer ou de prolonger feu un Plan 60 000 qui n'a donné... que 30 000 lits supplémentaires. On veut y croire !

On veut y croire car, pour le reste, les annonces faites aux députés sont plutôt décevantes : foncier public repéré pour construire une nouvelle

Rendez-vous du
Logement étudiant

→ s'inscrire



offre (déjà annoncée en 2021, et toujours pas effective) ; rénovation des logements *Crous* (enfin !), plus que nécessaire mais qui ne produit pas de nouvelles places ; solutions d'urgence à la rentrée, mises en œuvre par tous les établissements (?), ou plutôt par les associations étudiantes... Pour être exhaustif, nous noterons également la promesse d'une reconversion partielle des logements des JO en logements étudiants... pour environ 1 700 places !

Pour rappel, nonobstant les prévisions de certains, les effectifs étudiants ne baissent pas : +0,2% attendu en 2024 selon le *Ministère de l'ESR* ; un nombre d'étudiants internationaux - premiers

clients du logement étudiant - qui continue de progresser (400 000 aujourd'hui, avec un objectif de 500 000 pour 2027) ; un boom de l'apprentissage post-bac et des filières en alternance, qui pose de vraies questions concernant l'hébergement d'étudiants particulièrement mobiles, etc. De sacrés défis à relever pour garantir des conditions d'accueil décentes à notre jeunesse, que nous avons collectivement choisi de former le plus possible...

A un moment où la production de logements dans notre pays a rarement été aussi basse - tout particulièrement en ce qui concerne le logement social -, la conviction des partenaires

et acteurs des *RDVLE* reste la même : nous ne rattraperons pas le retard accumulé depuis plus de 50 ans sans une politique volontariste, dédiée, particulière, plutôt que noyée dans une politique globale de production de logements familiaux.

Alors, souhaitons que ces bruissements d'annonces, ces promesses de travail interministériel pour faire face à ce défi immense - celui consistant à accompagner et à démocratiser la formation de notre jeunesse - aboutissent sur du concret... pour éviter de s'en tenir au simple relevé de signaux faibles ! ■



INSCRIPTION



Rendez-vous du Logement étudiant

8^{ÈME} ÉDITION DES RDVLE - 28 NOVEMBRE 2023
UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE-PSL

Dessiner l'avenir du logement étudiant

L'an dernier, les résultats du premier baromètre « d'attractivité des résidences étudiantes », lancé par le syndicat professionnel AIREs et réalisé par le cabinet Occurrence, ont dévoilé une grande satisfaction des locataires - 87% considérant « leur vie agréable ».

Si des modifications d'usages importantes sont perceptibles, avec une vie dans la résidence qui s'allonge et des attentes qui évoluent concernant le Développement durable ou la relation à son environnement, il est clair que la résidence étudiante continue - et même de plus en plus - à apparaître comme une solution positive, plébiscitée pour contribuer à fournir à nos jeunes de bonnes conditions d'études.

Au vu de la conjoncture, marquée par le croisement de défis environnementaux/économiques et du bouleversement de la vie et des études lié à la crise sanitaire et ses conséquences, il devient urgent de tracer l'avenir de ces résidences appréciées par les étudiants, et de trouver les moyens de leur production à grande échelle - afin que tous ceux qui le souhaitent puissent en bénéficier.

Dans ce contexte, les **Rendez-vous du logement étudiant** constituent un moment unique pour confronter réussites et difficultés et pour partager idées, projets futurs et innovations.

Les **Rendez-vous du logement étudiant** sont initiés par Universités & Territoires et ADELE, en partenariat avec l'Université Paris Dauphine-PSL et avec le soutien de nombreux partenaires.

Les **Rendez-vous du logement étudiant** favorisent le dialogue entre professionnels de l'immobilier, universités, écoles, acteurs des territoires, pouvoirs publics et usagers.

Les **Rendez-vous du logement étudiant** mettent en valeur les établissements qui, comme l'Université Paris Dauphine-PSL, s'impliquent dans le logement de leurs étudiants et dans la recherche du meilleur accueil possible..

Pour plus d'information :

www.rdvle.com ou contact@rdvle.com

Nicolas Delesque, Délégué Général :
06 78 39 13 49

MAJOR PARTENAIRES :



PARTENAIRE MÉDIA :



PARTENAIRES :



AVEC LE SOUTIEN DE :



Programme provisoire de la journée des 8^{èmes} Rendez-vous du Logement Étudiant



A partir de 8h30 : Accueil des participants

9h00 : Ouverture

Avec Monsieur le président de Paris Dauphine, **M El Mouhoub MOUHOUD** et les organisateurs des RDV - Présentation de la nouvelle résidence Saint-Ouen Liberté ouverte en septembre 2023

9h30 : Intervention du ministre du Logement : sous réserve

10h00 : Construire la Ville sur la Ville, quelle place pour les résidences étudiantes ?

Foncier rare et cher dans les métropoles, enjeux environnementaux de lutte contre l'étalement urbain, défi de la densification de nos villes, surveillance des bilans carbone des opérations, ... la production de résidences de logements étudiants doit aussi intégrer ces enjeux et se confronter à ces nouvelles exigences. La particularité de ces dernières - répétition de petites surfaces, locaux collectifs et de services, nécessité d'emplacements au plus près des transports, ...- les rendent elles aussi facilement éligibles à ce type de production ? Quels enseignements des premières expériences peut-on retenir pour amplifier cette production ? Quels outils à inventer pour faciliter sa hausse ?

Avec les témoignages de projets en cours ou réalisés :

- Changement d'usage de bâtiments : un travail partenarial de programmation entre le maître d'ouvrage et le gestionnaire pour relever les défis d'une transformation de bureaux sur la Métropole de Lille : 3F Résidence et Arpej
- Rehaussement de bâtiments : un exemple d'une première extension importante d'une résidence étudiante existante avec l'adjonction de 4 niveaux au 5 existants pour une production à généraliser sur le campus de Bordeaux : *Crous d'Aquitaine* et *Atelier Mazières Architectes*
- L'usufruit locative social : pour les villes qui souhaitent accueillir des étudiants dans leur cœur de ville, l'absence d'acquisition du foncier permet la sortie de nouvelles places en conventionné dans le centre de Nice : *Fac Habitat*
- Destruction et reconstruction : le remplacement d'immobilier obsolète permet de retrouver des fonciers opportuns au développement d'immobilier pour l'enseignement supérieur à Rennes : *Espacil Habitat* et *Rennes School Of business*
- Le foncier des établissements : l'accès au foncier disponible des établissements apparaît comme une solution évidente pour construire à proximité des lieux d'études à condition de partenariats solides : *Sergic Résidence / Twenty campus*

12h00 : Présentation des résultats du baromètre Aires / Occurrence

Pour la deuxième année, les exploitants adhérents de **AIRES** ont interrogé leurs locataires sur leurs usages et leurs besoins.

Plus importante consultation sur ce sujet, plus de 5500 étudiants résidents avaient répondu l'an dernier, Occurrence présentera les résultats de cette seconde campagne de consultation.

Présentation des résultats : Pierre Chavonnet, DGA Occurrence, Philippe Campinchi, délégué national AIRS

13h00 Déjeuner

Buffet préparé par le Crous de Paris sur place.

14h00 : Remise des 5^{èmes} prix des RDVLE

- Prix Etablissement : l'an dernier l'ENS de Rennes pour sa démarche avec Espacil avait été récompensé ...
- Prix Territoire : après la Métropole du Havre et son association de labellisation AHLOET, un autre territoire à l'honneur
- Prix Acteur de la Résidence : La Mgel Logement nous avait présenté sa résidence mixte et son espace de Coworking
- Prix Initiative : Suite au Covid, nous avons récompensé Arpej pour son engagement à garder le contact avec ses locataires lors des confinements...

15h30 : Un pas de côté

Présentations pour sentir l'air du temps, les évolutions, les nouvelles problématiques...

- Le logement Inter générationnel : mode, gadget, gisement véritable, ... un exemple gagnant / gagnant pour les étudiants et nos aînés (Olivier Wigniolle, Président exécutif de Domitys - Génération Part'Âges)
- - Les Tiny House : des premiers exemples existent en France, un moyen de répondre à une urgence ou une nouvelle façon d'habiter ? (A.Alamel chercheur Sc. Po Rennes)
- - L'apprentissage post-bac est plein essor ... quel besoin de logements pour ces étudiants particuliers ? (Aurélien Cadiou, Président de l'Association Nationale des Apprentis de France ANAF)
- - INSA de Lyon : relation entre projet d'établissement et logement, une histoire en évolution, un accueil à adapter aux nouveaux usages (Nicolas Gaillard DGSA et Johan Naime Directeur Résidences)

17h00 : Fin des débats

Comment participer et s'inscrire ?

www.rdvle.com ou en nous contactant : contact@rdvle.com

Habitat partagé : une piste trop peu explorée

En avril dernier, cinq acteurs engagés dans le secteur de l'habitat partagé avaient organisé à Paris la première édition des Rencontres nationales des acteurs de l'habitat partagé. Le 4 octobre, ils participaient à la table-ronde « Vers une nouvelle culture de l'habiter » dans le cadre du Congrès HLM de Nantes. Autant de tentatives conjointes de braquer les projecteurs sur des dispositifs qui présentent le double avantage d'avoir fait leurs preuves... et d'apporter une réponse concrète à la crise du logement – vif sujet de préoccupation du gouvernement en cette rentrée.



Si la crise du logement constitue un défi croissant au sein de la société – pour les étudiants, jeunes comme pour l'ensemble des Français –, des solutions existent bel et bien, qui mériteraient d'être mieux mises en valeur, et de disposer d'un arsenal réglementaire, juridique et d'une politique publique dédiée : l'habitat partagé.

Une préoccupation du gouvernement

Interviewé le 12 septembre sur France Info, Patrice Vergriete, le nouveau

Ministre délégué auprès du Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargé du Logement, répondait ainsi à une question sur les difficultés de logement des étudiants : « Ça me choque : 12% aujourd'hui des étudiants renoncent carrément à leurs études – en tout cas aux études qu'ils voudraient faire – pour des problèmes de logement (...) Je pense qu'il faut essayer de davantage mobiliser les acteurs locaux (...) Moi, j'ai sur mon territoire, à Dunkerque, des bailleurs sociaux qui ont des difficultés à faire de la colocation pour des grands logements. Or nous n'avons plus de grande famille. Eh bien, des

étudiants en colocation, c'est plutôt pas mal ! O »

Le 7 octobre, dans une interview au Monde et toujours dans le cadre d'une rentrée universitaire particulièrement tendue à ce sujet, le même Ministre enfonçait le clou : « Oui, il y a urgence. Le fait que certains étudiants puissent renoncer à leur projet d'étude, c'est ce qui fait le plus mal (...) D'abord, il y a du foncier disponible sur certains campus universitaires. On peut aussi profiter des nombreux immeubles de bureaux vides. Autant il est compliqué de transformer des bureaux en logements familiaux, autant cela fonctionne pour des résidences étudiantes. (...) Et puis il faut impliquer les bailleurs sociaux et les collectivités locales à travers des pactes pour le logement étudiant. »

Acteurs mobilisés, expertise préexistante

La question se pose, effectivement, comme celle – plus large – des difficultés de logement de l'ensemble de la population. Pour autant, et contrairement à ce que semblent ignorer un certain nombre de décideurs, qu'il s'agisse de colocations étudiantes, intergénérationnelles ou d'autres formes d'habiter, des acteurs sont très actifs depuis des années, qui inventent des formes alternatives d'habitat partagé. L'Afev,





avec la promotion d'un mode de vie solidaire à travers son programme de Colocations à Projets Solidaires (Kaps) - permettant aux étudiants de combiner une solution de logement abordable avec un engagement citoyen au cœur des quartiers populaires (en 2023, plus de 1 300 places dans plus de 45 villes et 80 quartiers en France). Le Pari solidaire en région parisienne, association « pionnière dans le logement intergénérationnel ». Une formule « d'habitat inclusif, partagé, né d'une initiative locale, en milieu rural, tourné vers l'autisme » avec Soliha Aveyron...

Ce sont toutes ces initiatives efficaces, désormais bien implantées dans le paysage mais encore trop mal connues, qu'un collectif de cinq acteurs engagés (Afev, Cohabilis, Habitat Participatif France, Soliha

et Unaf) a souhaité, cette année, mettre en lumière. Ceci, d'abord, en organisant les premières Rencontres nationales des acteurs de l'habitat partagé, le 5 avril à Paris, à l'occasion desquelles ont pu croiser leurs regards habitants, associatifs, chercheurs, architectes et avocats. Tout au long de cette matinée riche en témoignages et réflexions, l'expert en politiques du logement Marc Uhry a pu affirmer que « l'habitat partagé avance sur un fil tendu entre l'assignation et l'entre-soi, à la recherche de nouvelles formes de solidarité, de proximité, dans une époque où la solitude appauvrit et parfois tue », militer pour « la recherche de solutions économiques soutenables », et insister sur « l'importance de chercher des alliés pour permettre une transformation du rapport au droit pour l'ensemble des acteurs. »

Faire émerger des réponses concrètes

Plus récemment encore, lors du Congrès HLM de Nantes, qui s'est tenu du mardi 3 au jeudi 5 octobre au Parc des Expositions de Beaujoire, les cinq même acteurs étaient réunis à l'occasion de la table-ronde « Vers une nouvelle culture de l'habiter ». Se basant sur les chiffres de l'Union sociale de l'habitat - selon lesquels, alors que les besoins réels sont estimés à 198 000 nouveaux logements par an, seuls 85 000 sont prévus pour 2023 -, ils ont ainsi eu l'occasion de souligner l'urgence d'explorer de nouvelles formes d'habitat.

Plus encore : ils estiment indispensable de mettre en place « une politique publique pour soutenir le développement de l'habitat partagé, qui constitue une réponse concrète aux inégalités d'accès au logement. » A ce titre, ils appellent de leurs vœux à la fois « la mise en place de prestations sociales adaptées aux collectifs » et « la révision et la cohérence des lois sur l'habitat. » Par ailleurs, il leur paraît « nécessaire de définir juridiquement et politiquement l'habitat partagé », et de « garantir que les logements soient adaptés aux besoins changeants des habitants et de la société. »

En effet, l'habitat partagé - encore trop peu valorisé, et mal encadré sinon pris en compte - présente de nombreux avantages, proposant à la fois des réponses concrètes et variées à toute une série d'enjeux sociaux (hausse du prix des logements pour les étudiants, manque de mixité sociale, de lien social, isolement, logements inadaptés pour les personnes âgées...) et une solution complète, c'est-à-dire « sociale, citoyenne, économique et écologique », en une période où tous ces points exigent une extrême vigilance... ■



www.afev.org

François Perrin

Projet Rebond : un développement rapide

Porté par d'anciens bénévoles du Genepi, le projet Rebond vise la création d'une future structure étudiante prolongeant cette action d'interventions de jeunes bénévoles au sein du monde carcéral. Mais en attendant la mise sur pied de cette structure, l'association des Anciens du Genepi continue à recruter, former et intégrer dans son conseil d'administration des étudiants soucieux de ne pas laisser ce terrain vierge de tout engagement.

En février 2022, le numéro 154 d'Universités & Territoires présentait la création du projet Rebond - pour Retour d'étudiants bénévoles organisés nationalement en détention -, qui faisait suite à la dissolution du Génepi (Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées) en août 2021. Ce dernier, entre 1975 et 2019, avait permis à plus de 30 000 étudiants d'intervenir en prison ; ce qui avait fortement contribué « au décloisonnement entre détenus et monde extérieur. » Alors, qu'en est-il un an et demi plus tard ?

Démultiplication des sites

Projet « lancé et porté de façon transitoire par l'Association des Anciens du Genepi », et ayant « vocation à évoluer vers une structure associative étudiante », Rebond s'était donné deux ans, notamment pour faire un état des lieux des maisons d'arrêt ou centres de détention susceptibles d'accueillir des interventions de bénévoles, accomplir un travail de terrain, rédiger ses statuts et s'organiser. Le tout afin, selon son Président Christophe Conway, de devenir « une association a-partisane et non confessionnelle », dont

les membres pourraient « exercer un regard critique sur l'administration de la justice en France. »

Dès le départ, quatre groupes de travail avaient été constitués, sur des sujets aussi divers que « chargé-e de mission », « financement » ou - de manière plus géographique - le ciblage des deux sites envisagés dans un premier temps (la région parisienne et le Grand-Lyon). C'est d'ailleurs grâce à ce travail qu'à la rentrée 2023-2024, l'association pouvait annoncer comme « actifs » des sites tels Lyon-Corbas (69), Nanterre (92), Bois d'Arcy (78), Paris/La Santé (75)... et même Toulouse/Seysses (31) et Strasbourg (67) ! Avec, en sus, des pôles en cours d'ouverture à Toulouse/Muret (31), Valenciennes (59) et Pau (64), et des ouvertures potentielles, en 2024, à Osny (95), Villepinte (93), Poissy (78), Riom (63), Rouen (76), Bordeaux (33) et Montpellier (34).

Recruter, former et intégrer

Aujourd'hui, elle dénombre 90 à 115 étudiants engagés (contre une trentaine début 2022) - dont 46 qui ont renouvelé leur engagement entre

2022/2023 et 2023/2024 -, et même potentiellement 150 à 175 au premier semestre 2024 en fonction des nouvelles ouvertures de site. Ces jeunes viennent aussi bien des universités que des grandes écoles (de commerce, d'ingénieurs ou autres). C'est par exemple le cas de Lilly-Marie, "rebondiste" à Paris/La Santé : « Depuis plusieurs mois, je contribue en tant qu'étudiante bénévole (...), apportant mon aide aux personnes détenues dans leur apprentissage et leur maîtrise de la langue française. Mon initiation à l'intervention en milieu pénitentiaire a été une expérience fascinante et motivante (...) Ce qui me pousse à persévérer, c'est de ne jamais ressentir une once d'inutilité. »

Lilly-Marie est d'ailleurs « désormais membre du conseil d'administration de l'association des Anciens du Genepi, qui pilote le projet Rebond, car [elle est] consciente que l'objectif ultime est d'encourager les étudiants bénévoles à prendre la tête de ce projet. » Comme des dizaines d'autres, elle intervient de manière hebdomadaire, en individuel ou en collectif, auprès des publics bénéficiaires, tandis que l'association multiplie ses actions : interventions d'été au quartier Mineurs à

Strasbourg, actions de formation, rencontres avec des partenaires et des professionnels du milieu prison/justice, accompagnement à la prise de responsabilités associatives... mais aussi, auprès du grand public, participation et/ou organisation d'événements d'information et de sensibilisation (comme au forum des associations de Paris-Centre le 2 septembre 2023, ou avec une pièce de théâtre montée sur le campus de Strasbourg avec le Groupe Local Concertation Prison).

Une ambition réalisable

Aujourd'hui, l'association des Anciens du Genepi est lauréate du Plan 1 jeune, 1 mentor, soutenue financièrement par la Fondation de France, la Fondation Blancmesnil, la Fondation Masalina

et la Fondation AG2R La Mondiale, et en « partenariat fonctionnel » avec l'Administration pénitentiaire et les Unités Pédagogiques Régionales. Elle est membre du Collectif Mentorat, et s'est insérée dans un tissu associatif regroupant l'Afev, AnimaFac, Emmaüs France, Possible, etc. Ce qui lui permet, sans doute, d'annoncer comme ambition « le déploiement sur de nouveaux sites », d'autant que « la circulation des étudiants sur le territoire national, au cours de leur cursus, offre des opportunités » puisque « des "rebondistes" sont prêts à soutenir la création de nouveaux groupes dans les villes où ils poursuivent leurs études. »

Par ailleurs, en plus des bénévoles, l'association s'efforce « d'impliquer au maximum tous les acteurs de terrain, dont les référents locaux, dans

l'évolution et la consolidation du projet associatif. » Ce qui se fait au travers à la fois de réunions mensuelles d'un comité de pilotage intégrant des représentants de chaque groupe et d'une « succession de temps forts associatifs (en décembre, janvier et mars) visant à renforcer le sentiment d'appartenance et les pratiques collaboratives. » Avec pour objectif, d'ici la fin de l'année : « Poser les grandes lignes de la gouvernance de la future structure étudiante. » ■



Marie Wallon Naton,
Cheffe de projet *REBOND*
coordination-rebond@anciensdugene-nepi.fr

<https://www.anciensdugene-nepi.fr/>



FAC-HABITAT : accompagner et **créer du lien entre les locataires**

L'association FAC-HABITAT qui gère plus de 12 000 logements conventionnés à destination des étudiants et jeunes actifs, a débuté la saison 2023-2024 des animations à destination des locataires. Retour en images sur ces événements locaux.



Une intégration en résidence conviviale...

A chaque rentrée universitaire, les résidences étudiantes FAC-HABITAT accueillent de nouveaux locataires dont certains s'installent pour la première fois dans un logement. Il est essentiel de marquer cette période afin de garantir un sentiment de bien-être et de proximité dans leur nouvel espace de vie. C'est pourquoi les équipes FAC-HABITAT accompagnent les locataires dès leur arrivée, en organisant notamment un pot d'accueil. Ce moment convivial leur offre l'opportunité de se rencontrer et de tisser du lien. C'est aussi l'occasion de présenter les différentes aides au logement disponibles telles que l'APL, Mobili Jeune, les aides de certaines collectivités ou encore la Web-App FAC-HABITAT. Cette application mobile permet aux locataires d'accéder facilement aux documents contractuels, déclarer un incident technique, payer leur loyer, consulter les avis d'échéances, retrouver des conseils pour réduire leur consommation énergétique... Ce premier moment d'échanges collectif revêt une importance particulière puisqu'il contribue à éviter l'isolement des locataires, facteur pouvant avoir un impact sur leur santé.

Permettant aux locataires de **vivre sereinement leur nouvelle autonomie**

L'arrivée dans un premier logement entraîne souvent un bouleversement

des repères connus ou la nécessité d'en créer de nouveaux. C'est une période charnière pour le développement personnel des 16-25 ans. L'association FAC-HABITAT a donc fait appel à la mutuelle étudiante SMERRA pour bénéficier de son expertise de la vie et santé étudiante. Une série d'animations et d'actions d'accompagnement vers l'autonomie, de promotion et prévention santé ou encore d'éducation à l'environnement ont été construites au bénéfice des locataires. Toute l'année, ils auront par exemple à disposition dans la résidence des guides « vie pratique » (préparation et gestion d'un budget, gestes éco-responsables, orientation et réorientation post-bac, séjours à l'étranger, ...), des préservatifs et des bouchons d'oreilles, ou

encore brochures d'information sur des thématiques clés (équilibre alimentaire, pratique sportive, gestion du stress, conduites à risques, ...) avec des ateliers ou temps d'échanges pour faire vivre ou mettre en pratique ces conseils ou astuces.

Pour les équipes des résidences FAC-HABITAT, un programme de formation aux premiers secours en santé mentale est en cours de déploiement pour détecter les symptômes de mal-être ou de difficultés pouvant nécessiter l'orientation vers un accompagnement professionnel. ■



www.fac-habitat.com/fr/



Quelle santé pour les étudiants d'architecture ?

En 2017, l'Union nationale des étudiants en architecture et paysage (UNEAP) réalisait une première enquête sur la santé des étudiants de ces filières en France. Cette année, elle a publié une nouvelle enquête, avec la Fédération sportive des écoles d'architecture (FSEA). Avec des résultats indiquant une amélioration... très relative.

En mars 2018, l'UNEAP communiquait les résultats de son enquête nationale. « *Alertant sur une situation critique, précise un récent communiqué de presse, ces résultats ont non seulement suscité une prise de conscience générale, mais ont également lancé un processus de réflexion approfondi sur l'état de la santé des étudiants en architecture.* » Il aura ensuite fallu attendre quatre ans pour que le Ministère de la Culture propose un plan d'action pluriannuel sur cette question. Ainsi, cette année, « *pour évaluer les progrès réalisés depuis la mise en place [de ce] Plan Santé* », l'UNEAP et la FSEA se sont associés afin de réaliser une nouvelle enquête sur le sujet.

Nouvelle enquête

« *L'objectif de cette enquête, précisent ces deux associations, est de chercher à identifier les problématiques restées inchangées, mais aussi les nouvelles préoccupations qui touchent la santé en école d'architecture et de paysage.* » Avec « *le souhait à terme (...) de chercher à mettre en œuvre des solutions concrètes pour améliorer la qualité de vie et la santé* » des étudiants concernés. Pour ce faire, l'UNEAP a abordé la santé « *de manière générale* », et la FSEA « *le sport et l'impact bénéfique qu'il peut avoir sur le bien-être étudiant.* »

Réalisée entre au premier semestre 2023, auprès de l'ensemble des



écoles d'architecture françaises, cette enquête a rassemblé les réponses de 1504 étudiants. Elle couvrait plusieurs champs liés à la santé, sous les titres suivants : « *Trouver le temps de bien dormir* » ; « *Prendre soin de son alimentation* » ; « *Prendre soin de sa santé physique et mentale* » ; « *Trouver le temps pour la pratique du sport* » ; « *Le sport, des bénéfices pour la santé physique et mentale* » et enfin « *Et la charrette ?* » - sur cette problématique tradition des écoles d'architecture, consistant à estimer que travailler jusqu'à l'épuisement constitue la norme... plutôt que l'exception.

Des conclusions... mitigées

Comparant régulièrement les résultats de 2023 avec ceux de 2017, cette enquête délivre des enseignements importants, dont certains pourraient rendre optimistes : **baisse du recours à des substances « nocives et dangereuses »** pour remédier au manque de sommeil ; relative diminution du stress mais forte hausse des « **impacts physiques liés au stress** » (89,4% contre 75,7% il y a six ans)... Il apparaît cependant que malgré six années passées, trois problèmes majeurs restent toujours criants d'actualité : « **les emplois du temps trop lourds (...), la pression exercée sur les étudiants** » et « **la restauration dans les écoles** ».

Dans les faits, les problèmes identifiés en il y a six ans restent présents :



manque réel de sommeil chez les étudiants ; dégradation de la qualité et de la quantité de leur alimentation en période de stress et de travail intenses ; **niveau de stress maintenu à un niveau beaucoup trop élevé**, ainsi que le pourcentage des étudiants indiquant ne pas disposer de temps pour décompresser (38,7%) ou celui (un sur quatre) d'étudiants ayant déjà eu recours à des anxiolytiques, des anti-douleurs ou des antidépresseurs « **pour pallier les problèmes liés à leurs études.** »

Plus inquiétant encore : en 2017, moins d'un quart des interrogés reconnaissaient avoir « **déjà ressenti le besoin de consulter un spécialiste** » ... contre presque la moitié de l'échantillon cette année ! Ainsi, « **l'enquête démontre une évolution trop peu significative de l'état de santé des étudiants en architecture et paysage. On ne remarque pas (ou pas encore) l'impact des mesures prises ces dernières années.** » En effet, « **les quelques améliorations notables sont bien trop faibles, et leurs évolutions trop lentes.** »

Du sport à la **santé en général**

On l'a vu, le dispositif mis en place cette année accordait une large place à la question du sport : sa perception, sa pratique, son impact. Comme l'indique une étudiante en Licence 3

de l'ENSA Nantes : « **Il faut juste comprendre l'importance de l'usage de son corps au quotidien. Cette mise en forme et bonne santé du corps peut se retrouver partout dans notre manière de travailler (faire à la main, travailler à l'atelier, les chantiers).** » Pour autant, les auteurs de l'enquête le déplorent : « **La pratique du sport en école d'architecture est trop peu encouragée, et une majorité d'étudiants ont une pratique sportive trop insuffisante.** »

Dans les faits, les étudiants de l'échantillon ont noté « **la valorisation et la facilitation du sport par leurs écoles** » à seulement 5,7 sur 10, et « **le bilan semble alarmant** » puisque « **près de 62% des étudiants en architecture consacrent [au sport] un temps inférieur à celui préconisé par les différents organismes de santé.** » Tout ceci pousse les auteurs de l'étude à estimer, sur ce sujet comme sur l'ensemble de ceux liés à la santé, qu'un « **engagement institutionnel et une coordination efficace entre les différents acteurs (étudiants, associations, directions d'école, ministères) semblent essentiels.** » En effet, « **re-mettre la santé et le sport au centre des débats à toutes les échelles permettrait d'identifier les mesures qui fonctionnent dans certaines écoles, de les partager (...), de les évaluer (...) et de les adapter et les améliorer.** » ■

La charrette : un cas particulier

A ce sujet, on relève entre les deux enquêtes une très nette évolution - voire une prise de conscience. En 2017 en effet, 23,3% des étudiants associait à la charrette le qualificatif « **stimulant** », et 31% seulement celui de « **dangereux** ». En 2023, la stimulation n'est plus évoquée que par 9,5% d'entre eux, alors que le danger revient dans la bouche de 61,4% des interrogés. Il s'agit là, selon les responsables de l'enquête, de rien de moins qu'un « **changement profond de la perception de la charrette** », qu'un « **changement de paradigme** ». Ils en sont sûrs : « **Peu à peu, la culture de la charrette s'ébrèche** », même si globalement, « **les chiffres peinent à s'améliorer et la durée de sommeil des étudiants reste alarmante.** » ■



Jade GORDIET, Vice-présidente en charge de la santé étudiante : sante@uneap.fr

Célia LALOGUE et Lorène ALBIN, Co-présidentes : contact@fsea.fr

<https://www.uneap.fr/travaux-contributions/enquete-sante-2023>



2023

Dossier de presse

Enquête Nationale

La santé et le sport en école d'architecture



Santé mentale des jeunes : *Nightline* plonge la « Tête la première »

Le 10 octobre dernier, journée mondiale de la santé mentale, *Nightline* lançait sa nouvelle campagne de sensibilisation à destination des étudiants et des jeunes. Intitulée « Tête la première », elle vise à promouvoir l'activité physique comme facteur d'amélioration de la santé mentale – un sujet au cœur des préoccupations de cette association, bien connue par ailleurs pour son service d'écoute nocturne d'étudiants par d'autres étudiants.



« Mettre en avant l'impact positif de l'activité physique sur la santé mentale. » C'est cet objectif que s'est donné cette nouvelle campagne de sensibilisation, sous le titre « *Tête la première* » et derrière le slogan « *Bouger pour la santé mentale des jeunes et des étudiant-e-s* ». Inscrite dans les actualités nationales et internationales du moment – entre *Coupe du Monde de Rugby 2023* et *Jeux Olympiques de 2024* –, elle vise à lutter contre « l'augmentation de la sédentarité et des problèmes de santé mentale chez les jeunes. »

Difficile d'ignorer le lien de cause à effet entre mauvaise santé (physique comme mentale) et absence ou manque d'activité physique – pour les étudiants comme pour l'ensemble de nos concitoyens. Selon *Nightline*, cette dernière « est un facteur déterminant de bien-être mental, puisqu'une activité physique régulière peut permettre d'améliorer le sommeil et l'humeur, de réduire le stress et l'anxiété, d'augmenter l'estime de soi, de lutter contre la solitude ou encore de diminuer les risques de dépression. » Autant de « terrains » quotidiennement désignés comme des sujets de préoccupation

contemporains, des champs à investir pour améliorer le bien-être de notre jeunesse.

D'où le souhait de *Nightline*, cette année, de renforcer son plein investissement sur le sujet, « dans un contexte national et international où le sport et l'activité physique occupent le devant de la scène. » Il s'agit en effet, pour l'association, de « passer le message que si prendre soin de sa santé mentale est souvent perçu comme secondaire, c'est en fait absolument crucial, et cela peut être vu comme une priorité. » Or, « il apparaît une corrélation

Un constat préoccupant

Selon l'*Observatoire de la vie étudiante*, en 2021, 43% des étudiants avaient déclaré des symptômes dépressifs, contre 21,1% de la population générale. D'après une étude *ishare* de la même année, 36,6% d'entre eux présentaient les signes d'une détresse psychologique. Or, plus récemment, en 2022, une enquête d'*ANESTAPS/ONAPS* affichait le chiffre de 8 (heures) par jour pour le temps moyen de comportement sédentaire d'un étudiant, et celui de 58% d'étudiants ne pratiquant pas d'activités physiques ni sportives, en raison d'un manque de temps lié à des contraintes universitaires. Plus globalement, enfin, selon une étude récente du *British Journal of Sports Medicine*, 95% des Français seraient « exposés à une détérioration de leur santé à cause du manque d'activité physique ou d'une exposition prolongée aux écrans. »



préoccupante entre le bien-être mental et l'activité physique, alors que les jeunes et étudiant-e-s adoptent de plus en plus des comportements sédentaires. » CQFD.

Communiquer et sensibiliser

D'où cette campagne « Tête la première », soutenue financièrement par la Fondation Aésio, Santé publique France, les Crous et la CVEC, qui a été « co-construite avec des jeunes, des acteurs de la santé mentale et du sport. » Et qui, plus concrètement, s'incarne sous trois formes.

En premier lieu, via un [site de sensibilisation dédié](#), qui « regroupe des informations sur les liens entre activité physique et santé mentale, ainsi que des conseils de jeunes, d'étudiant-e-s, des sportif-ve-s et de professionnel-le-s de la santé mentale. » Il s'agit par là à la fois de « donner la parole à des étudiant-e-s, des jeunes, des sportif-ve-s amateur-trices ou de haut niveau, sur leur rapport à l'activité physique », et de proposer « des ressources gratuites pour donner les clés à chacun-e pour changer ses habitudes. » C'était par exemple le cas, fin octobre, avec une vidéo réunissant

la spécialiste du 3 000 mètres steeple Claire Palou et l'athlète paralympique en 1 500 mètres Renaud Clerc autour d'un « message de résilience » portant sur la dépression et le handicap.

Ensuite, et dans le même ordre d'idée, par la diffusion de « témoignages de celles et ceux qui sont souvent considérés-e-s comme des modèles pour les jeunes » - soit, des sportifs de haut niveau, tels Emma Oudiou (athlétisme), Asma Niang (judo), ou Charles Cortot (moto) - sur les réseaux sociaux de l'association, mais aussi au travers de collaborations « avec les médias Musae, Topito, TikTok, et le réseau de 1 600 écrans urbains Phénix. » A ce titre, ont également participé d'autres sportifs de premier plan, comme les rugbymen Guillaume Cramont ou Antoine Dupont, la championne de surf Justine Dupont ou le nageur Camille Lacourt.

Enfin, Nightline organisera à Paris et à Lille, au premier semestre 2024 et en partenariat avec la Fédération française du sport universitaire (FFSU), la première édition de la Nightline Run - Je bouge pour la santé mentale des jeunes, visant « à mobiliser les jeunes autour d'activités physiques et sportives et à les sensibiliser sur des sujets

de santé mentale. » Elle trouvera une déclinaison sur l'ensemble du territoire via un « challenge connecté » d'une durée d'un mois. En outre, pour démultiplier l'impact de cette campagne, l'association a mis sur pied un kit de communication très complet, et même un univers graphique particulièrement incarné, qui se décline physiquement en affiches, cartes postales colorées, et sur les réseaux sociaux en éléments visuels téléchargeables. ■



Contact : Lucile Regourd, Responsable de campagnes et relations presse : lucile.regourd@nightline.fr

<https://www.nightline.fr/>



Wifirst : Wifi très haut débit **au Crous Antilles-Guyane !**

En cette rentrée, les étudiants logés en résidences Crous aux Antilles ou en Guyane disposent enfin d'un accès Internet en wifi pleinement satisfaisant - prérequis aujourd'hui indispensable à la bonne réussite de leurs études. Un véritable tour de force, dans des conditions très particulières (climat, distance...), né d'un partenariat serré entre les équipes locales du Crous et celles de l'opérateur Wifirst.



En 2020, le Crous renouvelait son partenariat avec [Wifirst](#) pour équiper en Wifi, sous le nouveau label *PlanetCampus* (nouvelle identité du service Wifi déployé par Wifirst, autrefois appelé *Smart-Campus*), tous les logements des résidences Crous de son réseau. Ainsi, à la rentrée universitaire 2023/2024, et après avoir couvert l'Hexagone, la solution *PlanetCampus* a été activée sur l'ensemble des campus [Crous aux Antilles et en Guyane](#). Une exemple nouvelle pour tous les étudiants ultramarins !

Un déploiement très attendu

Il s'agit là, selon l'opérateur, d'un « projet qui s'inscrit dans le cadre du marché national de fourniture de l'accès à Internet en résidence Crous, et se traduit par le déploiement de plus de 1 600 points d'accès Wifi par Wifirst dans les sites Crous des DROM » (Départements et régions d'Outre-mer) - soit, en l'occurrence, « à plus de 7 000 kilomètres de l'Hexagone. » Or ce déploiement du service *PlanetCampus* « était fort attendu, aussi bien du côté

du Crous que des étudiants », dans la mesure où jusqu'alors, « plusieurs sites ne disposaient d'aucune connexion Internet, ou alors d'un service dégradé privant ainsi ses occupants de la continuité numérique indispensable à leurs études. »

Difficile d'imaginer, en effet, poursuivre ses études dans de bonnes conditions, en 2023, sans pouvoir disposer d'une bonne connexion... Car difficile d'ignorer désormais à quel point « l'accès à une connexion Internet très performante est devenu une



condition nécessaire à la réussite des études. » Interrogé à ce sujet, le Directeur général du *Crous Antilles-Guyane* Jean-Paul Duprat enfonce le clou : « Aujourd'hui, les résidents ont vraiment besoin d'un accès au numérique «comme à la maison», à coût modique, pour se connecter aux supports pédagogiques mais aussi pour leurs loisirs. » Ainsi, « conscients de l'impact clé de ce projet, les personnels ont travaillé conjointement avec *Wifirst* pour assurer la disponibilité du service dès la rentrée universitaire. »

Des défis relevés en commun

A destination des étudiants, le service *PlanetCampus* repose sur les éléments-clés suivants : l'augmentation significative des débits, la généralisation à toutes les résidences de la fibre optique dédiée (« aux débits garantis et symétriques »), la mise en place d'un Wifi privé «comme à la maison» pour les résidents, la libération du nombre de terminaux connectables simultanément, l'ouverture du réseau aux étudiants non-résidents, à l'écosystème IoT, et la mise en place d'un service client omni-canal. Or sur plusieurs de ces points, le cas particulier des DROM faisait émerger un certain nombre de défis techniques.

Ainsi, c'est « main dans la main avec la DSI du Crous » que *Wifirst* a « adapté ses méthodes de déploiement pour répondre aux enjeux exclusifs de ce projet outre-Atlantique. » Ceci en ayant notamment recours à « des équipements spécifiques » (dont des switch durcis pour « supporter les conditions climatiques locales »), des « efforts logistiques importants » (pour déployer simultanément le service « sur les trois zones en période estivale »), une densification du réseau électrique et « la construction d'une architecture réseau sur-mesure intégrant les spécificités du campus. » Sur le premier point, le Directeur de projet Hugo Xoual le précise : « Le climat tropical a été une des spécificités du projet. (...) Les bâtiments ne sont pas tous climatisés, et les coffrets doivent donc sur certains



sites pouvoir résister à des températures de 40°C voire davantage, sans que les équipements réseaux en soient affectés. »

Tout ceci a fait dire à Jean-Michel Simon, DSI du *Crous Antilles-Guyane*, que « les équipes *Wifirst* ont démontré leur savoir-faire tout au long du projet » et qu'ensemble, les deux entités sont parvenues à surmonter « les défis techniques et le timing serré : les résultats sont là. Les étudiants bénéficient en cette rentrée scolaire d'un service Wifi de qualité. » Côté *Wifirst*, le Directeur des Opérations Vincent Guilbeau insiste sur le fait que « ce projet met à la fois en avant la force de frappe de nos équipes déploiement et l'engagement continu du Crous dans le développement de la résidence numérique pour garantir à tous les étudiants les meilleures chances de réussite. » Deux acteurs, donc, parfaitement au diapason pour se féliciter tant du succès de l'opération que de l'efficacité de leur partenariat !

Sur le terrain

Interrogés à leur tour à ce sujet, le Responsable Grands Comptes chez *Wifirst* Khalil Miladi et son Directeur de projet Hugo Xoual se montrent aussi très enthousiastes. Pour le premier, il s'agit « d'un projet d'exception dans le cadre de notre collaboration avec les Crous », du « second déploiement

PlanetCampus réalisé hors des frontières hexagonale (après la Corse) », et d'une « vraie opportunité d'accélérer notre développement d'activité dans les DROM. » Par ailleurs, Khalil Milali estime que « la valeur sociale du projet est significative : à l'ère du numérique, la qualité du service Wifi en résidence est indispensable au bien-être et à la réussite académique des étudiants. »

De son côté, Hugo Xoual rappelle que « pour répondre aux exigences opérationnelles du projet, en intégrant sans couture les spécificités techniques et les contraintes logistiques sur ce périmètre » (comme le climat ou la distance), *Wifirst* « a dimensionné l'organisation du projet main dans la main avec la DSI du Crous. » Ainsi, « dès la réalisation des audits de sites en avril, comme pour les visites techniques complémentaires ou les travaux, les référents Crous ont accompagné [leurs] équipes sur le terrain. » Quant à lui, « en tant que Directeur de projet », il a « piloté un équipage composé de plus de vingt collaborateurs, mobilisés pendant six mois. » ■



Contact : Sarah Battoue - relation
Presse : sarah.battoue@wifirst.fr

www.wifirst.com

Colloque national AVUF : l'ESR de proximité

Les 5 et 6 octobre dernier, à Carcassonne, se tenait le colloque national de l'AVUF (Association des villes universitaires de France), sur la thématique suivante : « Enseignement supérieur et recherche de proximité, vecteur de l'égalité des chances ». Dédié à l'engagement des Villes universitaires d'équilibre (VUE) en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche de proximité, il avait vocation à favoriser le partage d'expérience set de projets inspirants, mis en place sur le territoire national en réponse aux besoins socio-économiques des territoires.



Tout au long de ces deux journées, les nombreuses discussions - autour de la reconnaissance des VUE, de leurs mécanismes de redynamisation des cœurs de ville au travers d'une offre de formation et de services étudiants - ont autant démontré l'impact de l'enseignement supérieur et la recherche sur l'écosystème socio-économique local que valorisé la volonté politique des VUE de s'engager pour leurs étudiants et de garantir une égalité des chances sur leur territoire.

Focus sur Carcassonne

Carcassonne : le développement du territoire par l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

Le colloque national de l'AVUF s'est ouvert avec deux ateliers itinérants, révélant deux facettes d'une ville universitaire d'équilibre en évolution. Il s'agissait alors pour les participants de percevoir le développement de ce territoire par l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. Ainsi, ces derniers ont eu l'occasion de découvrir des infrastructures majeures de l'enseignement supérieur et la recherche (nouveau campus *Bastide* rassemblant l'IUT et le futur Institut de formation en soins infirmiers - IFSI), de la vie étudiante (futurs résidences étudiantes, point de restauration, campus Info, Afev), ou autour de l'entrepreneu-

riat (*Maison de l'Innovation, Alpha'[R]* et campus connecté).

Ces deux ateliers se sont rejoints en fin de matinée sur le site d'accueil du roadshow de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie « *Mes Tips Santé* », qui faisait étape ce jour-là à Carcassonne, dans le cadre d'une campagne nationale pour l'accès des jeunes aux soins et à leurs droits. Ainsi, de l'offre de formation à la santé en passant par la vie culturelle et associative des étudiants, ces balades urbaines ont démontré que l'enseignement supérieur et la recherche sont de véritables vecteurs de dynamiques économiques,

sociales, patrimoniales et culturelles pour une ville universitaire d'équilibre.

Stratégies locales d'enseignement supérieur

Pendant l'après-midi de la première journée, le colloque *stricto sensu* a débuté avec trois tables-rondes, lieux de débats autour des stratégies locales d'enseignement supérieur en réponse aux besoins territoriaux, qui ont mis en exergue le fait que le maillage universitaire repose avant tout sur un volontarisme public, et sur l'attribution de moyens humains et financiers pour y





parvenir. Ainsi, les discussions locales, complétées par des échanges avec les ministères de tutelle, sont primordiales pour une répartition cohérente des formations supérieures sur les bassins de vie et d'emploi.

En Occitanie par exemple, l'*Assemblée des Sites de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en Occitanie (ASESRO)* permet un échange entre les comités de pilotage des dix-huit sites universitaires du territoire. Le dialogue coopératif entre universités et collectivités avec d'autres acteurs, tels que le *Crous*, ou des associations locales, permettent également de répondre aux enjeux socio-économiques de chaque territoire.

Ainsi, prendre en compte la spécificité de chaque territoire permet de développer une offre de formation et de services adaptée. Dans certaines localités, l'université de proximité pallie le déterminisme social autant qu'elle vise à redynamiser le centre et le territoire périphérique, notamment en matière d'accès général à la santé de la population. En cela, l'investissement et l'engagement des collectivités pour l'enseignement supérieur et la recherche se constituent comme vecteurs du rayonnement de la vie de

campus, de la vie sociale et associative du territoire, créant ainsi un lien durable entre tous les citoyens.

Le vif intérêt de la Ministre

En fin d'après-midi du 5 octobre, la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Sylvie Retailleau a exprimé son intérêt pour les territoires d'équilibre, en expliquant que « *c'est à cette échelle que se construisent des offres de formation adaptées, un premier accès vers des études supérieures, une recherche appropriée. C'est à cette échelle que se définit de la manière la plus juste la vie étudiante.* » Elle considère également que l'existence des grands pôles, indispensables dans la compétition internationale, ne freine aucunement une répartition structurée et pensée collectivement des forces de l'ESR, par l'Etat et tous les opérateurs.

Plus concrètement, elle a confirmé sa volonté de mieux prendre en compte les campus de proximité dans le cadre des nouveaux Contrats d'objectif, de moyens et de performance (COMP) mis en place dès cette année. Ces derniers instaurent un dialogue avec les établissements, qu'elle souhaite voir

renouvelé et individualisé. La Ministre en appelle notamment aux recteurs, pilotes de ces contrats, pour veiller à ce que les collectivités territoriales participent et alimentent ce nouvel outil de réflexion.

Enfin, elle a annoncé l'engagement d'une réflexion concertée pour la généralisation d'une instance de concertation stratégique dans chaque région française. Une telle instance permettrait de pallier « *une perte d'informations, et parfois le manque d'organisation autour des sujets d'enseignement supérieur et de recherche, traités de manière disparate et selon des contingences calendaires, parfois sans visibilité.* » Difficile d'en douter, dans ces conditions : pour Sylvie Retailleau, les villes universitaires d'équilibre et l'ESR de proximité constituent des thématiques d'intérêt.

Développer les coopérations interterritoriales

Pour ouvrir la deuxième journée, le maître de conférences en Aménagement et Urbanisme Josselin Tallec et la maîtresse de conférences en Géographie Camille Vergnaud - tous deux de l'*Université Grenoble-Alpes* - sont

revenus sur le travail de recherche-action qu'ils mènent actuellement. Ce dernier porte sur l'étude des processus de coopérations interterritoriales, notamment à travers une étude empirique des cas lorrain et ligérien. Ces deux régions sont en effet marquées par une diversité de sites académiques et d'inscriptions dans les dispositifs contemporains de l'ESRI.

Ces deux configurations - la première dont la centralité est disputée, la seconde où l'offre académique est hiérarchisée - modélisent les dialogues sur les territoires. Les volontés de coopérations interterritoriales sont parfois vectrices de tensions entre les différents acteurs de l'ESRI. Dans ce maillage territorial, cultiver leur spécificité et leur ancrage «territoire» reste le moyen pour les villes moyennes d'accroître leur visibilité et, ainsi, leur attractivité.

Cette étude, toujours en cours, ouvrira ses réflexions notamment au rôle des universités dans le dialogue interterritorial et aux orientations étatiques des politiques d'ESR dans la formalisation de ces coopérations locales.

Une série d'ateliers opérationnels

Les participants ont enfin pu échanger, lors de six ateliers interactifs, le vendredi 6 octobre. La dynamique de recherche au sein des villes universitaires d'équilibre est marquée par de nombreux freins complexifiant les opportunités de création. En plus des freins budgétaires, l'attraction des enseignants-chercheurs dans les universités ou antennes de proximité reste un enjeu majeur pour développer la recherche sur les territoires.

Les débats tenus lors de l'un de ces ateliers ont notamment soulevé les enjeux d'un développement économique local à partir des produits de la recherche - notamment provenant des laboratoires et des formations présentes sur le territoire. La spécification sectorielle semble être l'une des clés de réussite pour un transfert de technologie efficace. Le maintien de formations supérieures est également garanti par le développement et la pérennisation des campus connectés, qui pallient des déterminismes sociaux locaux.

Dès lors, l'importance de partenariats collectivités/universités et de relations de confiance étudiants/tuteurs permet aux jeunes de vivre une expérience universitaire complète, au travers d'activités pédagogiques, extra-pédagogiques et d'une identité de leur campus. Ces dynamiques sont notamment ajourées par des événements fédérateurs de la population étudiante, instaurés par les collectivités et universités. Ces actions conviviales encouragent la constitution d'une identité locale, tout en facilitant l'intégration des étudiants sur le territoire. ■



François RIO - Délégué Général :
dg@avuf.fr



Les trajectoires résidentielles des kapseurs : **cas d'étude des KAPS de la métropole lilloise**

Par Alexis ALAMEL

En France, les rentrées universitaires se suivent et se ressemblent pour une population estudiantine dont une partie considérable rencontre toujours autant de difficultés pour se loger. Il est devenu ainsi monnaie courante de retrouver dans la presse des témoignages d'étudiants qui, n'ayant pu trouver un logement « classique » (par exemple dans des résidences CROUS ou privée, ou dans une location dans le parc diffus.), n'ont plus d'autres choix que de dormir dans des mobil-homes, dans des tentes, dans des chambres d'hôtel, voire dans leur voiture. Pourtant, face à cette pénurie continue du logement pour les étudiants, nous observons depuis quelques années le développement d'offres résidentielles alternatives telles que l'hébergement à la ferme et surtout la colocation intergénérationnelle, qui a fait l'objet de nombreux travaux de recherche. Moins visible dans le débat public que la colocation étudiant-sénior, l'émergence des « colocations à projets solidaires » (KAPS), promues par l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV) en 2010, s'impose comme un dispositif innovant. Inspirées des « kots-à-projet » développés à Louvain-la-Neuve dans les années 1970, les KAPS visent à proposer à des jeunes de moins de 30 ans (majoritairement des étudiants mais aussi des apprentis, des jeunes actifs, des volontaires en service civique, etc.) un logement du parc social à loyer modéré (usuellement inférieur à 400€ mensuel) à travers un engagement civique commun à la colocation (par exemple des ateliers de cuisine, une aide aux devoirs pour les enfants, des cours de théâtre, la création de jardin partagé, etc.) déployé dans des



Alexis ALAMEL, Maître de conférences en géographie (UMR 6051 ARENES), Directeur du master In Situ (Stratégies innovantes des territoires urbains), Campus des transitions (Caen), Sciences Po Rennes

quartiers classés en politique de la ville (QPV).

Depuis son lancement en 2010, le dispositif KAPS connaît une forte croissance avec 1 100 résidents, également appelés kapseurs, recensés en 2023 (+100 % par rapport à 2016) et présents dans 80 QPV de 40 villes telles que, Lyon, Rennes, Paris, Metz, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Grenoble ou encore Caen. Comme de nombreuses autres métropoles et agglomérations citées, la métropole européenne de Lille, qui comptait 122 500 étudiants en 2020, connaît un marché du logement estudiantin en forte tension, avec une demande largement supérieure à l'offre. Existant dans la MEL depuis



2015, le dispositif des KAPS est implanté dans 5 QPV de Lille (Bois-Blancs, Faubourg de Béthune, Fives, Moulins et Wazemmes) et un à Villeneuve d'Ascq (Pont-de-Bois), et concerne une trentaine de kapseurs. Pour autant, nous ne disposons que d'informations limitées sur le parcours résidentiel de ces jeunes et ce qui les motive à intégrer une KAPS. C'est dans cette optique que j'ai conduit une étude auprès des habitants des KAPS de la métropole lilloise.

Des parcours résidentiels variés : **de la maison de campagne au HLM**

La plupart des kapseurs investigués n'a jamais vécu dans un logement social et près de la moitié d'entre eux a grandi, essentiellement ou partiellement, en milieu rural. Cependant, l'expérience résidentielle en appartement ou en studio n'est pas nouvelle pour une grande partie des répondants à l'enquête. En effet, nombre d'entre eux occupaient déjà un logement collectif (par exemple, dans une résidence CROUS, dans une colocation intergénérationnelle, dans une KAPS ou dans une caserne de gendarmerie) l'année précédant l'enquête. Toutefois, pour plusieurs néo-décohabitants qui résidaient précédemment dans une maison de campagne, la KAPS constitue le premier logement hors du domicile familial. Le changement de cadre de

vie, par exemple entre un village breton et un quartier paupérisé lillois, comme c'est le cas pour une kapseuse, peut s'avérer radical !

La quasi-totalité des répondants à l'enquête ne s'estiment pas appartenir (ou avoir appartenu) à un milieu populaire. En sus, un tiers des kapseurs enquêtés sont enfants d'employés et de nombreux autres ont au moins un parent appartenant à la catégorie socio-professionnelle (CSP) des cadres et professions intellectuelles supérieures. Néanmoins, ces étudiants doivent faire face aux mêmes contraintes matérielles (faibles revenus, coût des loyers, offre locative sporadique sur les marchés, etc.) qu'un très grand nombre d'étudiants.

Un choix de logement souvent contraint....

Le logement représente le premier poste de dépenses des étudiants. Il n'est donc pas surprenant que les résultats du questionnaire confirment, une fois de plus, que le coût du loyer reste le facteur le plus déterminant dans le choix du logement des étudiants. Les autres facteurs décisifs sont les proximités des transports en commun et du lieu d'études ainsi que la disponibilité du logement. Les kapseurs interrogés soulignent que le coût

de leur ancien loyer était bien plus élevé, et que la KAPS représentait bien leur choix prioritaire de logement.

Le coût moyen mensuel du loyer dans les KAPS de la métropole lilloise est inférieur à 250€, auquel peut se déduire l'aide personnalisée au logement (APL). La surface de ces logements non-meublés, dépendante de la taille de la colocation (entre 2 et 4 personnes), oscille entre 60 m² et 90 m², et avec des chambres individuelles allant jusqu'à 12 m².

Également, les confinements successifs de 2020 et de 2021 ont, pour certains des kapseurs, motivé le choix d'intégrer une KAPS. Parmi les raisons évoquées, la faible superficie du logement précédemment occupé ainsi que le sentiment d'isolement ressenti durant cette période ont joué un rôle prépondérant dans la décision de vivre en colocation.

Mais une expérience résidentielle florissante

Globalement satisfaits de leurs expériences respectives en KAPS, les kapseurs ont été séduits par le coût modéré du loyer, sa proximité aux transports en commun pour se déplacer dans la métropole et notamment pour se rendre sur leur lieu d'études. Plusieurs enquêtés ont souligné que le choix

d'intégrer une KAPS s'inscrivait pleinement dans une quête de légitimité professionnelle. C'est notamment le cas de Matis, étudiant en licence d'aménagement et d'urbanisme, et pour qui l'expérience résidentielle dans un QPV représente une source considérable mais inattendue de légitimité dans son objectif professionnel de devenir aménageur. Les KAPS peuvent donc incarner un mode d'habiter innovant au croisement de l'expérience résidentielle et de l'apprentissage en continu. Ainsi, si le dispositif des KAPS ne constitue pas la panacée pour répondre pleinement à la pénurie du logement étudiant en France, son format innovant, social et solidaire, tend à rendre soluble l'expérience résidentielle de l'étudiant dans un QPV avec le développement de compétences nouvelles, qu'elles soient personnelles, académiques ou professionnelles, et ceci dans une période de transition vers l'âge adulte. ■



Contact : Alexis ALAMEL
Maître de conférences en géographie
(UMR 6051 ARENES)
Directeur du master In Situ (Stratégies innovantes des territoires urbains)
Campus des transitions (Caen),
Sciences Po Rennes
alexis.alamel@sciencespo-rennes.fr

Retrouvez toutes les archives
www.universites-territoires.fr

2023 : deux nouvelles résidences pour l'AREF

Créée en 2015, avec la reprise des résidences Stud'City du Groupe Réside Etudes, l'Association des résidences étudiantes de France (AREF) a ouvert depuis 2017 des résidences en région parisienne, à Marseille, Amiens ou en Alsace. En cette rentrée, c'est à nouveau en Alsace qu'elle a mis à disposition des étudiants et jeunes actifs 165 logements, au sein d'une nouvelle résidence... qui affichait complet dès son ouverture.

Association loi 1901, l'AREF est à la fois gestionnaire et exploitant de résidences conventionnées pour étudiants, chercheurs et jeunes actifs. Elle propose donc à ces derniers, pour des loyers inférieurs d'environ 20% à ceux pratiqués dans le logement libre, près de 2 400 logements d'une qualité équivalente dans un parc de 16 résidences (en 2023). Bénéficiant de l'appui du Groupe Réside Etudes, elle accompagne par ailleurs ses partenaires dans le développement de nouvelles résidences, « du montage du projet à la gestion quotidienne. »

Une criante urgence

Dans l'édito qui ouvre le dossier de presse de l'association, son Président

Christian Verlaine l'affirme : « A la difficile question de l'orientation s'ajoute celle du coût des études, une problématique accentuée par la récente crise de l'inflation. » Or « notre pays ne construit pas assez. » Ainsi, « nous sommes à l'aube d'une grave crise du logement étudiant. En effet, les appels d'offres de construction et les permis de construire ont baissé ces derniers mois de 40%, en raison notamment des objectifs 0% d'artificialisation des sols imposés par certaines communes. A cela s'ajoute l'explosion des coûts des matériaux et des taux de crédit... »

C'est dans ce contexte que « grâce à [ses] équipes implantées localement et grâce à l'appui du Groupe Réside Etudes, l'AREF inaugure cette année 2 nouvelles résidences Stud'City,

près de Paris et de Strasbourg. » Son ambition pour l'avenir ? « Poursuivre cette stratégie de développement et pouvoir ainsi offrir aux étudiants et jeunes actifs un logement accessible de haute qualité. » Une ambition d'autant plus louable qu'on le sait, dans ce secteur qui nécessiterait « 10 000 à 15 000 nouveaux logements par an pour répondre à la demande toujours plus forte, en raison notamment du succès de l'apprentissage et de l'attractivité de la France auprès des étudiants étrangers », rien ne sera possible sans la multiplication d'offres de qualité, sans la mobilisation de toutes les bonnes volontés...

Focus sur l'Alsace

Le 29 août de cette année en effet, l'AREF ouvrait une résidence Stud'City de 165 lots à Schiltigheim, dans la banlieue nord de Strasbourg... en attendant l'ouverture en décembre de celle de Paris Asnières (50 lots). Ce qui portera à seize résidences (sur treize villes) le parc Stud'City, proposant trois types de logements (studios, grands studios et deux pièces) adaptés aux besoins et souhaits des étudiants, des espaces conviviaux « qui favorisent les rencontres entre voisins : salle de détente, de co-working, etc. », de nombreux services (ménage, parking, prêt d'aspirateur...) et une équipe présente dans chaque résidence.

Plus précisément, dans le cas de la résidence sociale Stud'City Schilti-



gheim II (la deuxième après une première ouverture en 2019), sise au 4 rue de Zagreb – soit au cœur du campus Strasbourg Schiltigheim –, les 165 logements se présentent sous forme de studios de 18 à 28 mètres carrés. Meublés, équipés et connectés, ils s'accompagnent de « vastes espaces partagés » qui « favorisent les activités communautaires et les échanges conviviaux entre locataires », qui bé-

néficient de services « compris (Wifi, espace co-working, salle de sport, prêt de petit électroménager...) ou à la carte (laverie...) ».

Cette nouvelle résidence « a noué des partenariats avec plusieurs établissements tels que le Collège Episcopal Saint-Etienne, l'ESSCA et l'ICAM », mais accueille également des étudiants d'autres écoles à proximité,

comme EPCM, l'IUT Louis Pasteur et le lycée Charles Foucaud. C'est sans doute pour toutes ces raisons, en plus du fait que la demande est croissante, que dès son ouverture, cette résidence... affichait complet ! Ainsi, comme le précisait Etienne Ribour, Directeur du développement et trésorier de l'AREF, « après le succès de la résidence Stud'City Schiltigheim I, ouverte en 2019, nous sommes ravis que le bailleur social Vilogia nous confie la gestion de nouvelle résidence. Bailleurs ou promoteurs, nos partenaires savent que l'AREF accorde beaucoup d'importance à la qualité des logements, aussi bien en termes technique qu'en matière de confort et de bien-être. »

Par ailleurs, « parmi les propositions que nous avons faites lors de la conception de la nouvelle résidence, il y avait notamment des espaces de co-working et de sport, très appréciés par les étudiants et par les jeunes actifs (...) Cela répond à une demande des bailleurs qui souhaitent favoriser le lien social au sein-même des résidences. Quant aux élus locaux, nous leur permettons de répondre à leurs besoins en matière de logement social. » Quand une demande, des exigences et des besoins se rencontrent, il est en effet toujours satisfaisant de constater... qu'une réponse efficace peut être apportée ! ■



<https://www.studcity.fr/aref/>